

COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

Dans nos revues (pour l'interne et l'externe)

N'oubliez pas, dès votre retour du camp, d'envoyer vos photos et petits articles pour raconter votre projet mais aussi partager trucs et astuces !



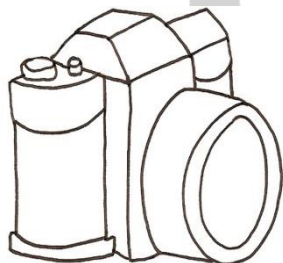
La revue des Lutins (6-8 ans), Louveteaux (8-11 ans), Éclés (11-15 ans).



La revue de la branche Aînés (15-18 ans), JAÉ (18-25 ans) et de tous les adultes de l'Association ou non.

Revues et photos

Fiers de nos réalisations : projets, activités et installations, trucs et astuces. Envoyez au Siège national (revues) un texte et des photos.



Pour paraître dans la revue, mais aussi dans tous les supports de communication de l'association, envoyez vos photos avec :

- La légende et la date de l'événement
- Le crédit « Photos EEDF SLA... (votre groupe/centre/SV...) » et avec la meilleure définition possible !

Par mail, en pièce jointe, à Cindy sur cindy.villar@eedf.asso.fr ou si les photos sont très lourdes, ou nombreuses, un envoi par le site : www.wetransfer.com

Pour vos envois, contactez :

- cindy.villar@eedf.asso.fr
- Par courrier : EEDF revues - 12 place Georges Pompidou - 93167 NOISY-LE-GRAND CEDEX

A télécharger sur l'espace documentaire :

- [Je participe à l'Équipée](#)

Les Éclés dans la presse

N'oubliez pas non plus la presse avant, pendant et après. Un article avec une photo est toujours un bon plan pour se faire connaître et reconnaître.

Les Éclés à la télé

Et pourquoi ne pas mettre votre camp sous les **feux des projecteurs** en invitant une **télévision locale ou régionale** à venir vous rencontrer et suivre vos activités ? Si vous avez envie de relever le défi, nous sommes là pour vous accompagner. Cela se prépare, contactez-nous pour anticiper et donner envie aux caméras de s'approcher de votre camp !

Les relations avec les parents

Les parents des enfants et jeunes qui partent en camp EEDF sont vos premiers interlocuteurs.

Avant le camp

Nous vous rappelons l'importance de présenter le camp aux parents et ces derniers sont censés avoir pris connaissance du projet pédagogique de camp (obligation légale) ; soit lors d'une réunion ou alors à l'aide d'un document synthétique qui leur est remis.

Pendant le camp

Des nouvelles régulières des participants sont très importantes, tant pour rassurer les parents que pour montrer notre sérieux.

Différents moyens sont à la disposition du Directeur : du simple courrier, en passant par le 5/5 séjour et même, la mise en place d'un blog !

Après le camp

Prendre le temps, au retour, de discuter avec les parents. Les informer préalablement d'une future soirée où l'on projettera les photos, films... Pourquoi ne pas leur envoyer une photo du camp avec la date de reprise des activités de septembre/octobre ?

Mini-site pour une maxi-visibilité

Chaque groupe, région ou centre d'accueil peut avoir son propre site Internet spécial Éclés par l'intermédiaire de la plate-forme de création des mini-sites.

En tant que directeur ou directrice, vous pouvez directement créer, sur le site de votre groupe local, le blog de votre camp : vous pourrez y mettre les photos, les vidéos et notamment y raconter le quotidien et les activités pendant le camp. Ainsi, famille et amis pourront continuer à suivre la vie de leurs proches. Par la suite, ces derniers pourront également revivre leur camp et continuer à dialoguer avec leurs copains à travers l'espace commentaires et le livre d'or.

Pour ce faire, il suffit de demander à l'administrateur du site de vous accorder les droits d'accès spécifiques à ce blog. Vous pourrez aussi confier la gestion de ce blog à un de vos animateurs sur le camp.

Si votre groupe local n'a pas encore de mini-site Éclés, vous pouvez en demander la création en écrivant à cindy.villar@eedf.asso.fr.

De nouveaux minis-site, plus attractifs graphiquement, sont en cours de création et seront disponibles à partir de septembre 2019. Si vous n'avez pas encore de mini-site, le mieux est alors d'attendre septembre.

- Pour toute question, envoyer un mail à cindy.villar@eedf.asso.fr

Avec 5 sur 5 SEJOUR "Pensons aux infos pour les familles"



5 sur 5 séjour est partenaire des Éclaireuses Éclaireurs de France pour l'information des parents pendant les séjours. Vous pourrez ainsi **rassurer les parents par un simple coup de téléphone**, pendant votre séjour.

Les avantages de 5 sur 5 séjours :

- Gratuit pour vous
- Rassures-en un coup de fil : gain de temps
- En libre-service 24h/24 : sans abonnement, ni adhésion
- Rapide : dépôt d'un **message vocal en 3 minutes**

Vous pouvez enregistrer des bulletins d'information (tous les 2 ou 3 jours) vous-mêmes, ou bien les préparer avec les jeunes, et les faire parler à tour de rôle. Les parents apprécieront d'entendre la voix de leurs enfants, pour écouter vos bulletins d'information, les parents appellent le numéro **08 92.68.18.01**, puis composent le code d'accès du camp fourni par le responsable de camp.

Des informations, sur la procédure pour mettre en place 5 sur 5 SEJOUR sur votre camp d'été, seront envoyées directement à chaque directeur de camp avec :

- des modes d'emploi parents à distribuer avant le départ à chaque participant
- une carte accompagnateur pour déposer les messages pendant le séjour



Donc, surveillez votre courrier, une grande enveloppe avec écrit dessus « Important : documents pour votre séjour » + logo EEDF va vous être adressé directement par le prestataire.

« **Blog photos gratuit** » : **La Malle aux Images**

Vous pouvez aussi déposer gratuitement des photos pour illustrer vos messages téléphoniques en allant sur « La Malle aux Images », accessible sur **lmai.fr**

Les parents pourront ainsi consulter gratuitement les photos de votre camp et commander un album photo à la fin du séjour.

Fin du camp, ce n'est pas fini !

Les fins de séjours entraînent quelques devoirs pour l'organisateur qu'il vaut mieux, bien souvent, ne pas reporter à la rentrée :

- Faire l'évaluation du stage pratique DSF /BAFD : la signature de l'organisateur est **indispensable** dans le processus BAFD (même si celui-ci n'est pas titulaire du brevet de directeur), et l'évaluation est fondamentale pour le suivi de la formation du directeur stagiaire
- Gérer les aides au temps libre (bons-vacances et autres aides) : certaines CAF refusent ceux qui arrivent 30 jours après la fin du séjour
- Récupérer le matériel du groupe en cas de camp de regroupement. Les conflits « de voisinage » naissent bien souvent d'une tente perdue
- Terminer les comptes et les rendre à votre trésorier, voir les suites à donner si excédent ou bénéfice (en lien avec le budget prévisionnel), en particulier pour les camps de regroupement.